

DEMANDE DE CONCESSION

**Radio Rhône SA
Sion**

Sion, le 4 décembre 2007

1. Résumé et vue d'ensemble

Description du projet

La présente demande de concession s'inscrit pour Radio Rhône SA dans une continuité depuis 24 ans. En effet, l'obtention d'une concession à l'Association Radio Martigny, puis l'octroi d'une concession à Radio Rhône SA en 1990, société dans laquelle l'Association Radio Martigny est le principal actionnaire, font que cette demande vise à obtenir une autorisation d'émettre en vigueur depuis près de 25 ans.

Le projet tel que présenté ne diverge guère d'un programme en activité lequel s'inscrit très exactement dans les obligations telles qu'elles résultent du futur mandat de prestation.

La définition et les nouveautés de cette nouvelle demande peuvent se résumer en quelques points :

1. Maintien du concept de radio généraliste avec un indice d'écoute de 60%;
2. Accroissement de l'offre journalistique, notamment dans les domaines de la vie associative et du sport;
3. Amélioration de l'interactivité avec les auditeurs d'une part et au moyen des différents moyens techniques nouveaux Internet, numérique, etc. d'autre part;
4. Investissements en cours et à venir pour couvrir la zone desserte à 99 %. Actuellement encore 20'000 personnes ne peuvent que difficilement capter nos programmes (Vallée du Grand-Saint-Bernard, Vallée du Trient, hameaux au pied des monts);
5. Poursuivre les audits en regard de l'obtention en 2006 (1^{ère} radio en Suisse) de deux certificats de qualité. (Voir annexes 11)

C'est donc dans un esprit de continuité, de satisfaction des auditeurs dans une région périphérique, de développement technique et de gestion de qualité que s'inscrit notre demande.

2. Identité du requérant

RADIO RHONE SA « RHONE FM »

2.1 Indications générales concernant le requérant

- a. Raison sociale : **RADIO RHONE SA**
- b. Siège social : **1920 MARTIGNY**

Annexes 1

- Extrait du Registre du Commerce de Radio Rhône SA
- Extrait du Journal – Publication FOOSC du 29 juillet 2005
- c. Représentants compétents devant l'OFCOM :

M. Adolphe Ribordy – Président du CA – CP 1230 – 1951 SION

Mobile : 079 628 01 88
Tél. : 027 722 65 76
E-mail : adolphe.ribordy@rhonefm.ch

M. Kurt Hediger – Directeur – CP 1230 – 1951 SION

Mobile : 079 213 66 53
Tél.: 027 327 20 20
E-Mail : kurt.hediger@rhonefm.ch

2.2 Organisation et composition

a. Forme juridique : société anonyme

Annexe 2

- Statuts de Radio Rhône SA

b. Structure de Radio Rhône SA :

- Conseil d'administration
- Comité de direction
- Direction

Annexe 3

- Règlement interne

Annexes 4

- Organigramme de Radio Rhône SA
- Organigramme de Radio Rhône Publicité SA

c. Composition des organes de direction :

- Conseil d'administration : les 15 membres sont de nationalité suisse

Annexe 5

- Liste des membres du conseil d'administration

d. La liste des 352 actionnaires avec leur participation en % est jointe à la présente

Annexe 6

- Liste des actionnaires avec leur participation en %

- e. Le rapport de gestion, le compte de résultats et le bilan de l'année commerciale écoulée sont joints à la présente.

Annexe 7

- Rapport de l'organe de révision, compte de résultats et bilan de l'exercice 2006

2.3 *Activité du requérant dans le domaine des médias*

- a. Radio Rhône SA n'exerce aucune activité dans le domaine des médias autre que son activité propre. Elle participe en revanche à tous les groupements de son domaine d'activité : RRR, CRR, pools publicitaires. Elle a initié en Valais le regroupement à venir de tous les médias cantonaux pour traiter des domaines communs (rémunération des journalistes) et envisager des synergies, par exemple Internet, propres aux médias.
- b. Participation à des entreprises tierces dans les domaines mentionnés sous a). Radio Rhône SA possède une participation de 100% d'un capital de Fr. 100'000.00 à Radio Rhône Publicité, ainsi qu'une participation à Radio Rottu de Fr. 500.00 et à Romandie FM SA de Fr. 20'000.00.
- c. Disposant d'un réseau d'émetteurs complexe et avec l'aide de l'OFCOM, Radio Rhône met à disposition ses installations pour d'autres diffuseurs notamment la RSR pour Option Musique dès 2005, la SSR pour la télévision numérique en 2008, et elle se tient prête pour d'autres collaborations dans ce domaine.

Annexes 8

- SSR/SRG Contrat cadre Service Level Agreement (SLA) Exploitation
- SSR/SRG Répertoire des stations
- SSR/SRG Contrat cadre exploitation, maintenance et Telehousing
- SSR/SRG Service Level Agreement SLA (Exploitation)
- SSR/SRG Accord utilisation
- Convention de location du mât de Pas-de-Maimbré

2.4 Indications à fournir sur les participations individuelles dans l'entreprise

a. Radio Rhône SA ne compte aucun actionnaire, personne physique, disposant de 5% du capital.

b. Les personnes morales suivantes détiennent au moins 5% du capital :

Administration Communale de Sierre Rue de l'Hôtel de Ville 3960 Sierre Par son Président : M. Manfred STUCKY	5.384 % du capital
---	--------------------

Administration Communale de Sion Grand-Pont 12 1950 Sion Par son Président : M. François MUDRY	5.384 % du capital
---	--------------------

Administration Communale de Martigny Rue de l'Hôtel de Ville 1920 Martigny Par son Président : M. Olivier DUMAS	5.769 % du capital
--	--------------------

Association Radio Martigny M. Adolphe Ribordy Rue du Grand-Verger 1920 Martigny	19.230 % du capital
--	---------------------

Editions Le Nouvelliste SA Rue de l'Industrie 13 1950 Sion Siège social : Sion	11.538 % du capital
---	---------------------

Membres du Conseil d'administration :

Jean-Marie Fournier	: Président
Bernard Donzé	: Vice-Président
Pierre-Marcel Revaz	: Membre
François Gasser	: Membre

Composition du capital de la société : Frs. 800'000.00

Editions Le Nouvelliste SA détient le 100% du capital du CIR (Centre d'Impression des Ronquoz)

c. Aucune personne morale ou physique n'assume de prêt à Radio Rhône SA.

3. Programme

3.1 Type de programme radio prévu

- a. **Durée** : 24 heures par jour – 7 jours sur 7

Contenu et structure du programme :

Le programme de Rhône FM, dans le respect de la charte générale de l'entreprise, vise à satisfaire des besoins d'information, de services et de divertissements dans sa zone de concession.

Information :

La rédaction de Rhône FM produit 17 rendez-vous quotidiens d'information, du lundi au vendredi. Il s'agit de 11 flashes, 4 journaux, une revue de presse et un magazine. S'y ajoutent régulièrement des débats de 45 minutes ainsi que la retransmission en direct des matches de football et de hockey sur glace des équipes phares du canton.

Le week-end, la rédaction propose aux auditeurs de Rhône FM, 2 flashes et 2 journaux.

L'information locale, régionale et sportive est assurée par les seules forces de la rédaction. Pour l'actualité nationale et internationale, Rhône FM s'appuie sur les dépêches d'agence, un bureau de correspondants au Palais fédéral et une collaboration avec les radios régionales romandes.

L'information à Rhône FM est traitée selon les principes suivants :

- Indépendance et autonomie à l'égard de tous les groupes de pression politiques, confessionnels, économiques, de presse, sociaux, culturels
- Choix équilibrés des sujets
- Relation fidèle des faits
- Reflet des opinions
- Respect de l'ordre constitutionnel et légal, du fédéralisme
- Respect de l'éthique des journalistes

La rédaction de Rhône FM veille enfin à offrir une information équilibrée entre les différentes régions de la zone de concession : plaine-montagne, villes-villages

Divertissements & services :

Les tranches horaires (matinées, fins d'après-midi et débuts de soirées) sont orchestrées par des animateurs et animatrices, qui proposent des jeux, des rubriques, des interviews, des reportages de manière à maintenir notre fil conducteur de proximité. La proximité peut être géographique, en rapport avec le sujet dont tout le monde parle le jour même, ou encore culturelle.

En contrepoint de l'animation, la programmation musicale constitue l'autre pilier « divertissement ». Il s'agit d'un programme qui met les nouveautés musicales en avant, qui prend des risques en proposant chaque semaine des titres qui ne sont diffusés sur aucune autre radio privée romande. Afin de faire chanter notre programme nous continuons à programmer des chansons qui ont une histoire (Golds). En fin de soirée, entre 22h00 et 23h59 (Chill Out), nous proposons du lundi au jeudi une tranche de 2 heures axées sur des musiques du monde,

tranquilles, douces et relaxantes. En revanche le vendredi (Groove Session) et le samedi nous accompagnons nos auditeurs au son de musiques plus dansantes.

L'idée est de parler à nos auditeurs durant la matinée et ensuite d'animer des tranches dites d'accompagnement (Hormis soirées sportives – Hockey et football).

Public visé :

Les 135'800 auditeurs potentiels de notre zone de diffusion. Nous leur proposons un dénominateur commun : notre programme généraliste avec de nombreuses fenêtres sur les préoccupations et les intérêts des différentes régions de la zone de concession.

Pour rester proche de notre public, nous animons des émissions à l'extérieur tout au long de l'année depuis les manifestations importantes du Valais : La Foire du Valais à Martigny, Sion Expo à Sion, le Rallye du Valais, la Patrouille des Glaciers, le Grand Raid, la course Sierre-Zinal...

Grille des programmes du lundi au vendredi

05h55-09h00 « On va pas rester couché »

Bulletins d'informations et météo toutes les ½ heures, journal des sports, revue de presse, infos trafic et magazine « Temps d'arrêt ».

06h20 Lundi : « Un Village à la Une ». Carte d'identité d'un village valaisan.

Mardi : « Net & sans bavure ». Rubrique sur l'univers du web, découverte d'un site, d'un blog, d'un article...

Mercredi : « Actu cinéma ». Rhône FM joue la proximité cinématographique avec les sorties importantes de la semaine.

Judi : « Expressions valaisannes ». Explications des expressions valaisannes.

Vendredi : « On va pas rester sans job ». Avec Pierrette Ménétrety tous les trucs et astuces à connaître pour réussir sa lettre de motivation, son CV, son entretien d'embauche...

06h41 : « Carnet de deuil ». Annonce des décès.

06h45 : « Pile Poil ». Jeu interactif (Auditeurs en direct sur Rhône FM). Ils répondent à une question et gagnent un cadeau. Ils peuvent participer à 08h25 au « Pile Poil Plus » et tenter leur chance pour gagner un voyage.

07h20 : « Le Droit & Vous ». Conseils juridiques en collaboration avec maître Sébastien Fanti.

07h45 Lun-Jeu : « La Leçon de Choses » ou « Mais pourquoi ? ». Comment sont nés les objets qui nous entourent ou pourquoi les choses sont ainsi ? (Pourquoi les Chinois mangent avec des baguettes ? Pourquoi les taxis new-yorkais sont jaunes ?...)

Vendredi : « Tribune du Droguiste ». Conseils, suggestions, trucs, prévention santé avec les droguistes valaisans.

08h13 : « Rhône FM Contact ». Rhône FM met en avant un invité qui s'exprime sur une manifestation culturelle ou commerciale, ou encore sur son magasin, son entreprise...

Grille des programmes du lundi au vendredi
09h00-12h30 « Chaque jour à son histoire »

Flashes infos à 09h, 10h et 11h. Titres du journal à 12h. Edition principale de la mi-journée de 12h15 à 12h30.

Chaque jour entre 09h00 et 11h00 nous développons un thème suivant l'actualité, l'éphéméride ou les envies du moment liées aux fêtes, aux saisons... Lorsque c'est possible des invités (spécialistes du thème) sont accueillis dans nos studios pour participer à l'émission et partager sur le sujet. 5 personnes se partagent la réalisation de cette émission afin d'intéresser au mieux notre auditoire.

Le mercredi de 09h à 10h, en alternance, nous recevons un coach, un droguiste, un chef de cuisine et un phytothérapeute.

Le vendredi, une fois par mois entre 10h et 11h, nous invitons une spécialiste du matériel pour bébé.

Entre 11h et 12h différentes rubriques de services : petites annonces, micro-faune, anniversaires, annonces pour l'emploi et l'immobilier ainsi qu'une rubrique annonçant les naissances dans le canton.

Grille des programmes du lundi au vendredi
12h30-16h00

Musique, flash infos et météo à 15h.

Durant cette tranche musicale, et suivant l'état du trafic routier, nous ouvrons l'antenne pour annoncer les perturbations routières, les contrôles de police ou les emplacements des radars.

- Idem pour le samedi et le dimanche sans flash à 15h.

Grille des programmes du lundi au vendredi
16h00-18h00 « Le 1618 »

Flashes infos et météo à 16h & 17h.

16h15 Lundi : « La Bonne Case ». Rubrique sur les jeux de société. Avec notre spécialiste et quand l'actualité s'y prête, nous présentons un nouveau jeu de société.

Mercredi : « Les Dossiers de l'Etrange ». Rubrique consacrée aux histoires liées au paranormal. Présentation du sujet, tentative d'explications et regard de la science.

Jeudi : « DVD ». Mise en avant d'un DVD sorti récemment.

Vendredi : « Vivre Ensemble sur la Route ». Avec un spécialiste de la conduite, Michel Alder, nous nous penchons sur la conduite routière : bien se comporter, le bon sens, la courtoisie, les astuces et les conseils routiers.

16h30 : « Agenda ». Les sorties culturelles à ne pas manquer en Valais

16h40 : « Connect Info ». Jeu basé sur l'information locale. Une question d'actualité et parmi toutes les bonnes réponses reçues nous tirons au sort un gagnant.

17h30 : « Emploi et Immobilier » + « MDR (Merci De Répondre) ». Rubrique réalisée en collaboration avec la Fondation Action Jeunesse. Cette chronique s'adresse plus particulièrement à nos jeunes auditeurs. Nous recevons des psychologues, des présidents d'associations ayant un but sanitaire ou humanitaire, des éducateurs, des médecins, des médiateurs...)

Grille des programmes du lundi au vendredi

18h00-20h00 « Faudrait pas passer à côté »

Journal entre 18h et 18h15. Flash infos à 19h. En hiver, bulletin des avalanches le vendredi à 18h15.

L'émission est construite globalement autour de la musique : nouveautés musicales, album d'un chanteur présenté du lundi au vendredi et « La vie d'Artiste » à 18h45. Généralement nous y recevons un artiste valaisan qu'il soit interprète, musicien, compositeur, comédien, peintre, sculpteur...

1 fois par mois, le mercredi entre 19h et 20h, nous invitons 2 spécialistes dont à chaque rendez-vous un psychiatre. « Regards Croisés » nous permet de parler d'un sujet avec un représentant et de croiser son regard à celui du psychiatre.

Quand l'actualité s'y prête Rhône FM retransmet les matches des équipes phares du canton (Hockey sur glace et football).

Grille des programmes du lundi au dimanche

20h00-24h00

La fin de soirée est musicale. Programmation avec le même format que la journée jusqu'à 22h. Entre 22h et 24h du lundi au jeudi « Chill Out » musique au tempo soft.

Le vendredi entre 22h et 24h « Groove Session », notre DJ résident mixe 2 heures de dance.

Le samedi soir, la programmation musicale est également plus « dansante ».

Grille des programmes samedi

07h00-12h30

Informations à 08h, 09h et 12h15. Différents points météo sont programmés durant la matinée, dont un rendez-vous avec un météorologue de chez MétéoNews à 07h40 (Prévisions du week-end et la semaine à venir).

Magazine « AutoNews » à 07h30 – Essai et présentation d'un nouveau modèle de véhicule.

Entre 08h et 09h Rhône FM fait la place belle à la nature avec Jardissimo. Différents corps de métiers ayant un rapport avec la culture (arbres fruitiers, plantes d'intérieur, vignes etc.) répondent en direct à nos auditeurs.

Entre 09h et 12h30 émission dite d'accompagnement mêlant interventions de l'animateur, annonces emplois, naissances, météo, PMU, état des pistes ou température des piscines et musique. Régulièrement nous animons des émissions à l'extérieur en collaboration avec le service publicitaire de Rhône FM afin de mettre en avant nos partenaires et clients.

Grille des programmes samedi

16h00-18h00

Journal à 18h.

Emission d'accompagnement, interventions de l'animateur et musique.

Au rythme de l'actualité sportive nous retransmettons les matches de hockey et de football en collaboration avec l'équipe des sports de Rhône FM

Grille des programmes dimanche

08h00-12h30

Rendez-vous avec la rédaction à 08h, 09h et 12h15. Différents points météo sont programmés durant la matinée. Mais aussi l'état des pistes en hiver.

Entre 08h05 et 08h30 émission religieuse « Parole d'Eglises ». Interviews, chansons, reportages et témoignages agrémentent cette émission.

La suite de la matinée est musicale et ponctuée de quelques rendez-vous, agenda cuivres, rediffusion d'une interview passée dans la semaine entre 09h et 11h, résultat à 11h30 du « Bousteur », chanson que nous mettons plus particulièrement en avant durant 5 jours. Les auditeurs décident si ce titre doit rester ou non dans notre programmation.

Grille des programmes dimanche

16h00-18h00

Infos à 18h00, météo toutes les heures.

En cette fin d'après-midi, le retour des touristes chez eux étant important, nous sommes très attentifs à la circulation routière.

Entre 18h15 et 20h, l'émission se veut interactive avec un public plus jeune (Adolescent). Ils peuvent à ce moment faire passer leurs dédicaces par message électronique ou SMS.

Quand l'actualité sportive s'y prête nous diffusons en direct les matches des équipes phares du canton.

- b. Sur 100 % de son temps d'émission Radio Rhône SA diffuse 85% de contenu lié directement à sa zone de diffusions, le 15% restant étant lié à l'actualité nationale et internationale.

Annexes 9 :

- Grilles des programmes
 - Semaine
 - Samedi
 - Dimanche

3.2 Mandat de prestations

Les critères définis en regard du mandat de prestation sont remplis en ce qui concerne Radio Rhône SA.

In put

1. Une charte générale fixe les règles à respecter dans le cadre des objectifs du programme et des productions journalistiques. (cf. annexe 10)
2. La CCT entre presse suisse et les journalistes est en vigueur à Radio Rhône.
3. Une CCT dans le cadre de la RRR est en préparation en ce qui concerne les animateurs.
3. La certification de qualité est opérationnelle depuis 2006 dans notre radio (cf. annexe 11)
- 4 Le Centre de Formation des Journalistes à Lausanne est sollicité par nos journalistes et nos stagiaires pour leur formation permanente.
- 5 Une réunion hebdomadaire par secteur cerne l'activité de tous et des journalistes en particulier et est reportée à leur connaissance au moyen de procès-verbaux de séance.
- 6 Une commission des programmes supervise l'ensemble du programme de Radio Rhône SA et propose chaque deux ans une nouvelle grille.
- 7 Chaque année un organisme extérieur Valais Excellence contrôle la gestion de qualité.

Out put

La programmation actuelle de Radio Rhône, que nous souhaitons maintenir, inclut (Cf. programme) les obligations telles que définies à l'article 4.3.3 de l'appel d'offre du 4 septembre 2007.

Annexe 10

- Charte générale

Annexes 11

- VALAIS EXCELLENCE – Certification Marque Valais
- Certificat SQS – ISO 9001:2000 / ISO 14001:2004
- Certificat IQNET – ISO 9001:2000 / ISO 14001:2004

3.3 Production

- a. Rhône FM a un studio principal à Sion – Ch. St-Hubert 5 d'une surface de 806 m², ainsi qu'un studio de 50 m² à Martigny – Rue des Bonnes Luites 66.
- b. Nombre d'emplois :

REDACTION (11 postes 1/3)

Germanier Fabrice	Rédacteur en chef	100%
Hermann Christian	Rédacteur en chef adj.	100%
Michlig Nicole	Rédacteur en chef adj.	80%
Roh Pierre-Alain	Journaliste RP	50%
Jordan Cédric	Journaliste RP	100%
Rovere Sandrine	Journaliste RP	100%
Farquet Mathias	Journaliste stagiaire	100%
Rey Sébastien	Journaliste stagiaire	100%
Briguet Katrine	Journaliste stagiaire	100%
Zimmermann Jérôme	Journaliste stagiaire	100%
Grand Raphaël	Journaliste stagiaire	100%
1 poste à repourvoir	Journaliste	100%

TECHNIQUE (2 postes 4/5)

Perrier Joël	Responsable technique	100%
Berthouzoz Lionel	Technique & informatique	100%
Vaudan Philippe	Régisseur & technicien	80%

M. Joël Perrier est aussi la personne de référence en ce qui concerne les émetteurs. Des appoints régisseurs sous forme de mandats sont utilisés selon les besoins du programme.

ANIMATION (6 postes 2/5)

Abry Stéphane	Responsable de l'animation	100%
Schmid Martine	Animatrice	100%
Iulianiello Maurizio	Animateur	100%
Udriot Baptiste	Animateur	100%
Delaloye Olivier	Animateur	80%
Délèze Muriel	Animatrice	80%
Mayor Fabrice	Animateur	80%

6 animateurs rémunérés au mandat produisent régulièrement des rubriques diffusées dans notre programme (horoscope, émission religieuse, émission country, dj club, cuisine, etc.)

ADMINISTRATION (2 postes)

Kurt Hediger	Direction Radio Rhône SA	70%
Triconnet Véronique	Secrétaire/comptable	30%
De Sépibus Roselyne	Réception / secrétaire	100%

ACQUISITION PUBLICITE & ADMINISTRATION (6 postes 4/5)

Hediger Kurt	Directeur Radio Rhône Pub	30%*
--------------	---------------------------	------

Triconnet Véronique	Secrétaire/comptable	50%*
Duroux Florita	Assistante de vente	100%*
Sierro Christian	Chef de vente	100%*
Pierroz David	Vente	100%*
Dayer Daniel	Vente	100%*
Crettenand Célia	Vente	100%*
Michellod José	Production spots & promos	100%*

*** dépendent administrativement de Radio Rhône Publicité SA, société séparée.**

c. Une collaboration régulière a été instaurée dans le cadre de l'info :

Une séance téléphonique quotidienne se tient entre Radio Chablais/ Radio Fribourg / Lausanne FM / Canal3 / RTN / RFJ / RJB et Rhône FM.

Une séance hebdomadaire se tient entre les radios susmentionnées avec la rédaction décentralisée de la RRR (Radios Régionales Romandes) de Berne, rédaction occupée par deux personnes (1,6 poste de travail).

4. Financement

4.1 Fonds propres

- a. Sans objet
- b. Société existante
 - o Vous trouverez les comptes annuels révisés 2006 sous l'Annexe 7.
 - o Nous n'avons pas de réserves tacites
 - o La justification des fonds propres au moment de la demande est le capital-actions de la société. Vous trouverez la liste des actionnaires et leurs participations sous l'Annexe 6.
 - o Il n'y a pas lieu de procéder à un assainissement de la société.

4.2 Fonds de tiers

- o Nous n'avons pas d'accords d'emprunt avec les banques.
- o Nous n'avons pas d'engagements fermes illimités dans le temps pour des prêts dépassant 25% des fonds propres.

4.3 Plans

- a. - le plan d'investissement et le plan d'amortissement pour une période de 5 ans
- le compte prévisionnel de pertes et profits pour une période de 5 ans
- le bilan prévisionnel pour une période de 5 ans
- le compte de flux d'espèces (fonds de liquidités)
- b. - le premier plan annuel 2008 en trimestres selon plan comptable de l'OFCOM
- c. Le compte de flux d'espèces doit montrer le cash flow lié aux activités, aux investissements et au financement et concorde avec les liquidités.

Annexes 12

- le plan d'investissement et d'amortissement sur 5 ans
- le compte prévisionnel de pertes et profits sur 5 ans
- le bilan prévisionnel sur 5 ans
- le compte de flux d'espèces (tableau de financement)
- le plan annuel 2008 divisé en trimestres selon plan comptable de l'OFCOM

4.4 Calcul des rendements

Le calcul détaillé des rendements prévus établi sur les 10 mois de l'exercice 2007.

Annexes 13

- Calcul du rendement sur les 10 mois de 2007
- Tarifs 2008
- Tarifs et pools auxquels Radio Rhône SA participe
- Heures de diffusions dans les pools
- Convention du Pool JPA (Jura –Plateau – Alpes)
- JPA lettre précisant les accords de commissionnements agences & intermédiaires.

4.5 Résumé avec indicateurs

Annexe 14

- Indicateurs financiers des exercices 2007 à 2012

5. Informations sur les obligations particulières

- a. Actuellement opérationnelle, Radio Rhône SA respecte, a respecté et respectera le droit en vigueur en matière de travail et les règles des CCT qui la lient.
- b. La gestion de la qualité est introduite depuis 2006.
- c. La séparation est effective entre la société productrice des programmes et la société d'acquisition de la publicité.
- d. Sans objet
- e. Sans objet

Annexes 15

Qualité

- Certificats Valais Excellence / IQNET / SQS ISO 9001:2000 / ISO 14001:2004
- Rapport d'audit / évaluation SQS du 23 novembre 2007
- Sondage Ecoute Rhône FM réalisé en octobre 2007 à La Foire du Valais
- Rappel enquête satisfaction annonceurs 2005/2006
- Rapport de la revue de direction du 07 juillet 2007
- Ratio énergétique Radio Rhône SA 2005 – 2006
- Audit du 23 août 2006
- Evaluation fournisseurs
- Audit interne du 30.11.2007 administration / réception
- Gestion des dysfonctionnements
- Enquête 2007 de satisfaction des collaborateurs & graphiques

6. Diffusion

Plan de desserte qui présente la diffusion technique du programme, calendrier d'aménagement de la zone de desserte et financement de la diffusion :

RESEAU NUMERIQUE

Avant-projet, engineering, configuration & tests, Mises en services sur sites

Financement Radio Rhône SA : Fr. 53'979.00

MATERIEL RESEAU NUMERIQUE

Financement OFCOM : Fr. 240'773.05

SION STUDIO

Installation : terminée
Mise en service : 2^{ème} quinzaine de janvier 2008
Financement Radio Rhône SA : Frs. 4'300.00

ANZERE / ARAY

Installation : en cours
Mise en service : 2^{ème} quinzaine de janvier 2008
Financement OFCOM 2007 : Frs. 116'487.35
Financement Radio Rhône SA : Frs. 167'916.95

SAVOLEYRES (Verbier)

Installation : terminée
Mise en service : 2^{ème} quinzaine de janvier 2008
Financement Radio Rhône SA : Frs. 9'600.00

MARTIGNY (MACH)

Installation : terminée
Mise en service : 2^{ème} quinzaine de janvier 2008
Financement Radio Rhône SA : Frs. 7'600.00

SEX CARRO (FUSC)

Installation : fin janvier 2008
Mise en service : fin janvier 2008
Financement OFCOM 2008 : Frs. 74'601.00
Financement Radio Rhône Sa : Frs. 20'000.00

ORBE (Orsières)

Demande autorisation de construire : en cours
Mise en service souhaitée : Automne 2008
Financement OFCOM : Frs. 279'425.00
Financement Radio Rhône SA : Frs. 154'630.00

Hormis ce réseau numérique les émetteurs suivants sont toujours en fonction et en réception « ball » :

NENDA Z TRACOUET NENDA Z (NETR)

Site en service

CHALAIS / VERCORIN CRET-DU-MIDI (CHVE)

Site en service

MOLLENS AMINONA ZIRONDE (MOAM)

Site en service, sera déplacé dans le courant de l'année 2008
Financement OFCOM : Frs. 32'579.00
Financement Radio Rhône SA : Frs. 20'000.00

EVOLENE / LA FORCLAZ (LFOR)

Site en service

BAGNES / BRUSON COT2 (BABR)

Site en service

Annexe 16

- Plan du réseau numérique.
- Plan d'investissements techniques Rhône FM 2007 / 2008 / 2009
- Lettre OFCOM 21.11.2006 Quote-part 2006 Financement spécial – Décision
- Lettre OFCOM 19.09.2007 Quote-part 2007 Financement spécial – Décision

7. Services additionnels

Sans objet

8. Autres remarques et explications

Sans objet. Le programme est en place.